Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 056-215600859-20260519-202628_DELIB-DE

DELIBERATION

DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNE A LA MISSION LOCALE

COMMUNE HOEDIC

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Date de convocation 05 mai 2026 Date d'affichage Nombre de conseillers : - en exercice : 11 - présents : 8 - votants : 11	L'an deux mil VINGT SIX le 11 mai Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de M. CHIFOLEAU Jean-Luc Maire. Etaient présents: MM. CHIFFOLEAU Jean-Luc .ALLANIC Christian. BLANCHET Julien. DESTREHEM Hadrien. LEMOINE Michel. LE SCOARNEC Goustan MMES. BLANCHET Veronique. CHERON Béatrice. LE PALMEC Valérie. MALAMITSAS Véronique. MOISDON Emilie Absents : LE SCOARNEC Goustan, pouvoir à M. BLANCHET Julien DESTREHEM Hadrien, pouvoir à M. CHIFFOLEAU Jean Luc MALAMITSAS Véronique, pouvoir à LEMOINE Michel Formant la majorité des membres en exercice A été élue secrétaire : MME MOISDON Emilie

Dans le cadre du renouvellement des conseils municipaux et communautaires il est nécessaire de procéder à la nomination d'un représentant auprès de la mission locale.

Il est ainsi demandé à chaque commune de proposer un élu pouvant potentiellement représenter la Commune auprès de la Mission locale.

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Le Conseil municipal :
- Propose à la Communauté de Communes Auray Quiberon Terre Atlantique le représentant pour la Mission locale suivant : Mme Chéron Béatrice

Fait et délibéré à Hoëdic le 11 mai 2026
Pour copie conforme à Hoëdic le 12 mai 2026

MAIRIE DE HOEDIC (MORBIHAN)

Le Maire,